

CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE TERRASSES BOIS

Jeudi 13 octobre 2022

Pavillon du Roy René - CD 7 Valabre - 13120 Gardanne

*** Formation proposée en présentiel ***



DURÉE : 1 journée (7 heures)



PUBLIC VISÉ : Maîtres d'œuvre, architectes

>>> Pré-requis : aucun



OBJECTIFS :

- Etre capable de concevoir une terrasse en bois dans le respect des normes
- Connaître les matériaux et produits
- Savoir diagnostiquer des désordres et apprendre à les éviter



PROGRAMME :

1 - Le Bois en extérieur, avantages / inconvénients

Durée : 1 h 00

- Le bois grise, se déforme, gerce,...
- Le bois est naturel, isolant, facile à mettre en œuvre...
- Les classes d'emplois

2 - Les différentes utilisations du bois en extérieur

Durée : 30 minutes

3 - Les différentes essences de bois adaptées pour l'extérieur

Durée : 1 h 00

- Les résineux
- Les tempérés
- Les bois exotiques
- Les bois modifiés (Accoya, Kébon, thermochoffé, composite,...)
- Taux d'humidité
- Défauts acceptés et tolérances géométriques

4 - Structure et mise en œuvre d'une terrasse (DTU 51.4)

Durée : 2 h

- La structure
 - Type de support (plots plastiques, plots béton, pieux vissés - vis de fondation, pieux battus...)
 - Lambourrage simple, croisé, double (essences, entraxe, section)
 - Fixations (invisibles, vis inox,...)
 - Ventilation de la sous-face

Mise en œuvre

- La méthodologie (calepinage, entraxe de lame, préperçage...)

5 - Etre serein

Durée : 1 h 30

- SAV : les plus courants et comment les éviter
- Ce que l'on doit accepter (ou pas)
- L'entretien





DURÉE : 1 journée (7 heures)



FORMATEURS : Charles-Etienne Flandin - Gérant de l'entreprise Amex Bois

Compétences : Aide à la conception auprès des architectes et maîtres d'ouvrages. Notes de calcul d'exécution. Diagnostics des structures bois pour terrasses en extérieur. Méthodologie fabrication et mise en œuvre des produits. • **Formation initiale** : Ingénieur ESB, construction, 1ère transformation.

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 20. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation
- **Date limite d'inscription le jeudi 6 octobre 2022**

Prix :

400 € TTC (TVA 20 %)

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire.

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DREETS AuRA.

Fibois AuRA est **certifiée Qualiopi** pour son activité de formation continue.

Conditions remplies pour une prise en charge par votre OPCO ou autre organisme collecteur.

Modalités d'évaluation

- **Fiche d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire).**
- **Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en fin de formation.**
- **Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires.**

Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation.

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle.

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Référent handicap : Jean-Pierre Mathé // 04 73 16 59 79 // jp.mathe@fibois-aura.org

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- Vidéoprojecteur
- Présentation Power point
- Ressources pédagogiques en format numérique

Modalités pédagogiques

- Questionnaires
- Etudes de cas concrets



Plus de renseignements : Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -

Florence Malhière/Neige - Référente administrative : contact.clermont@fibois-aura.org -

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique et référent Handicap: jp.mathe@fibois-aura.org



DURÉE : 1 journée (7 heures)

BULLETIN REPONSE À COMPLETER

FORMATION

Conception et mise en œuvre de terrasses bois

Jeudi 13 octobre 2022 (Gardanne - 13)

Présentiel

Date limite d'inscription le jeudi 6 octobre 2022

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:

Tél : Mail :

participera à la formation le 13 octobre 2022

400 € TTC par stagiaire

Nombre de participants :

Montant :€

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO : oui non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Demandez-vous la subrogation de paiement à votre OPCO : oui non

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation : oui non

A retourner par courrier avec le règlement à

Date / Cachet / Signature

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

10 Allée des Eaux et Forêts

63370 LEMPDES